

PAR COURRIEL

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Leader.SJB@assnat.qc.ca

Objet : Pétition relative à l'élargissement du tronçon de l'autoroute 20 entre Rimouski et Mont-Joli

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la pétition demandant l'élargissement à quatre voies du tronçon de l'autoroute 20 situé entre Rimouski (secteur du Bic) et Mont-Joli, dont un extrait a été déposé à l'Assemblée nationale le 7 février 2024 par le député de la circonscription de Matane-Matapédia, monsieur Pascal Bérubé.

Le gouvernement entend les préoccupations exprimées dans la pétition. Le ministère des Transports et de la mobilité durable priorise actuellement le prolongement de l'autoroute 20 tel que notre gouvernement s'est engagé à le faire en 2019.

Afin d'améliorer la fluidité de la circulation et d'améliorer la sécurité sur le tronçon en question, le Ministère s'engage à réaliser une étude qui permettra d'évaluer la faisabilité de l'ajout de voies de dépassement sur ce tronçon de l'autoroute 20. Comme à son habitude, la direction générale territoriale du ministère collaborera avec les élus locaux et les tiendra informés quant aux suites que le Ministère entend donner à ce dossier.

... 2

De plus, considérant l'importance de cet axe routier dans la région, je tiens à vous informer que le Ministère a rencontré les élus locaux le 28 février dernier afin d'entendre leurs préoccupations et d'échanger sur le dossier.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La vice-première ministre et ministre,



Geneviève Guilbault